

Image not found or type unknown



Peut-on réduire sans problème un préavis de démission.

Par **Adrienne**, le **30/04/2008** à **21:15**

Mon fils a réussi un examen d'entrée à la SNCF mais il doit commencer son travail dans 15 jours. Il travaille dans une grande surface. Dans quelle mesure peut-il démissionner en réduisant son préavis sans avoir de problème ?
merci de votre réponse.